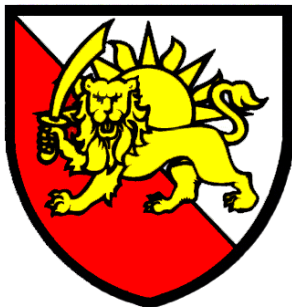


Chesalles, le 13 avril 2008



AU CONSEIL GENERAL
DE ET A

1683 CHESALLES

Préavis municipal N° 13/2007-2011 concernant la réparation du fil de télécommande du réservoir de la « Fenette ».

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre réseau d'eau a été réalisé pour répondre aux exigences de l'entreprise MICARNA, lorsque celle-ci s'est établie à Chesalles en 1970.

Les besoins hydriques importants de l'entreprise ont nécessité la construction d'un nouveau système de distribution et de régulation d'eau.

Le réseau est articulé comme suit :

- Le captage et station de pompage, situé en face du site MICARNA
- Le réservoir situé au point le plus élevé de la commune, à la « Fenette »
- Le système de contrôle et de régulation, situé à la salle de Municipalité
- Le réseau de distribution

Une liaison électrique relie la station de pompage, le réservoir et l'ordinateur de contrôle. Le fil est partiellement intégré à la conduite principale de distribution d'eau, où il est parfaitement protégé. Dans certains autres secteurs, ledit fil est déposé en pleine terre. Lors de travaux entrepris dans le passé il a pu être endommagé puis réparé. Jusqu'à un passé récent les diverses épissures n'ont nullement porté à conséquence, le système fonctionnait à satisfaction.

Malheureusement des défaillances sont apparues depuis décembre 2007. Les données transmises à l'ordinateur ont donné lieu à des alarmes, alors qu'aucune erreur n'a pu être constatée sur place.

La multiplication des problèmes et des alarmes ont conduit le municipal en charge, M. Daniel Pidoux à passer en contrôle manuel, afin d'interrompre les alarmes incessantes.

Une telle situation ne peut perdurer. L'entreprise Rittmeyer, en charge du contrôle et de l'entretien de tout le système a été mandatée pour établir un diagnostic.

Il s'avère que l'actuel câble de télétransmission est endommagé à un ou plusieurs endroits. Sous l'influence de l'humidité la transmission des données ne fonctionne plus correctement. Il n'existe aucun moyen pour déterminer l'endroit exact des défaillances.

Le remplacement du câble est indispensable. Cette issue ayant été pressentie depuis quelque temps, un tube vide a été enterré lors de la réalisation du chantier COSVEGAZ. Il suffit de tirer les câbles dans ces tubes.

En vue de réaliser ces travaux la Municipalité a demandé une offre à l'entreprise Rittmeyer afin de remettre en état le réseau de gestion de l'eau. Quelques travaux de fouilles complémentaires seront nécessaires pour relier l'ensemble des tubes enterrés et pour introduire et guider le fil.

Les offres retenues sont les suivantes :

Rittmeyer	Câble de télétransmission	fr.	10'173.00
Rittmeyer	Montage	fr.	6'174.00
Donat Horisberger	Diverses fouilles	fr.	700.00
Dutoit Alain	Pose de pavés	fr.	1'760.00
Divers et imprévu	Estimation Municipalité, 8.7%	fr.	1'639.00
TVA	7.6%	fr.	1'581.00
Total		fr.	22'000.00

Les offres détaillées figurent en annexes

Notons encore que l'ancien câble ne sera pas supprimé. Selon les informations obtenues, il ne présente pas de danger d'altération des eaux qui coulent dans le tuyau.

Conclusion :

Le câble de télécommande du réseau est âgé de près de 40 ans. Il présente de sérieuses défaillances. Son remplacement, afin d'assurer un fonctionnement irréprochable de notre réseau d'eau, défense incendie comprise, est indispensable.

La Municipalité demande au Conseil général :

- D'autoriser la Municipalité à effectuer ces travaux pour un montant de fr. 22'000.--
- D'autoriser la Municipalité à prélever les fonds nécessaires sur la liquidité courante.
- D'autoriser la Municipalité d'imputer cette charge aux frais d'entretien du réseau d'eau.

Adopté en séance de la Municipalité du 14 avril 2008.

Le Syndic:

La Secrétaire: